

**PROVINCE DE LUXEMBOURG - ARRONDISSEMENT DE MARCHÉ**  
**COMMUNE DE MANHAY**

**A V I S**

Il est porté à la connaissance des Administrés que le règlement taxe relatif aux immeubles bâtis inoccupés a été approuvé par le Conseil communal en séance du 31 mai 2022.

Ce règlement peut être consulté par la population au Secrétariat de l'Administration communale pendant les heures d'ouverture des bureaux et sur le site internet [www.manhay.be](http://www.manhay.be).

**PROVINCE DE LUXEMBOURG - ARRONDISSEMENT DE MARCHÉ**  
**COMMUNE DE MANHAY**

**A V I S**

Il est porté à la connaissance des Administrés que le règlement-redevance pour prestations des crèches "Les Cigognes" de CH al Pierre et "Les P'tits potes" de Malempré a été approuvé par le Conseil communal en séance du 31 mai 2022.

Ce règlement peut être consulté par la population au Secrétariat de l'Administration communale pendant les heures d'ouverture des bureaux et sur le site internet [www.manhay.be](http://www.manhay.be).

---

**COMMUNE DE 6960 – MANHAY**

**A V I S**

Le Conseil communal a approuvé, en date du 29 juin 2022,  
-le COMPTE de l'établissement culturel "Fabrique de Deux-Rys" pour l'exercice 2021.  
-le COMPTE de l'établissement culturel "Fabrique de St Antoine" pour l'exercice 2021.  
-le COMPTE de l'établissement culturel "Fabrique de Grandménil" pour l'exercice 2021.  
-le COMPTE de l'établissement culturel "Fabrique de Dochamps" pour l'exercice 2021.  
-la modification des limites territoriales de la FE de Saint-Antoine  
Le texte intégral de ces décisions peut être consulté à l'Administration communale, voie de la Libération, 4 6960 – MANHAY, du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, et ce, durant 10 jours.

**PROVINCE DE LUXEMBOURG - ARRONDISSEMENT DE MARCHÉ**  
**COMMUNE DE MANHAY**

**A V I S**

Il est porté à la connaissance des Administrés que la modification du règlement sur l'établissement des camps de vacances a été approuvée par le Conseil communal en séance du 31 mai 2022.

Ce règlement peut être consulté par la population au Secrétariat de l'Administration communale pendant les heures d'ouverture des bureaux et sur le site internet [www.manhay.be](http://www.manhay.be).

Manhay, le 06 juillet 2022.

S.MOHY  
Directrice générale

Par le Conseil :

G.HUET  
Bourgmestre